

introduction

Catherine Spieser ⁽¹⁾

L'EMPLOI EN CRISE ET L'EMPLOI DE LA CRISE EN FRANCE ET EN EUROPE : QUESTIONS ET APPROCHES

Depuis 2008, en France comme dans d'autres pays d'Europe, les marchés, les États et les individus ont été marqués par une crise multiforme faite de plusieurs épisodes. Ces bouleversements sont tels qu'ils suscitent des comparaisons avec les « grandes dépressions » qui ont marqué l'histoire. Une réflexion sur la manière d'aborder l'étude de l'objet « crise » s'impose.

Comment cette crise se compare-t-elle avec les récessions que l'on a connues depuis les années 1980, tant du point de vue de ses manifestations que du point de vue des politiques qui tentent d'y faire face ? Les hausses de chômage sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale dans certains pays n'appellent-elle pas plutôt une comparaison avec les épisodes plus dramatiques des années 1930 ? Quelles sont les similitudes et les différences ? La crise touche-t-elle tous les pays de manière uniforme en Europe ? Si ce n'est pas le cas, comment expliquer les variations : quels sont les pays les moins touchés, les plus touchés et pourquoi ? Qu'est-ce qui distingue la crise en France de ses manifestations observables dans les autres pays européens ? Enfin, au sein d'un même pays, la crise affecte-t-elle tout le monde de la même manière ? S'attaquer à ces questions représente un défi méthodologique pour le chercheur en sciences sociales tant la crise est un objet mouvant et instable par nature, à la fois multiforme et informe, dont les manifestations peuvent être aiguës mais les contours difficiles à cerner. Les indicateurs statistiques habituellement utilisés pour décrire la conjoncture ne suffisent pas à nous éclairer sur ces points.

Les destins sur le marché du travail, les trajectoires individuelles d'emploi, mais aussi le rapport des individus à l'emploi, à leur travail et à leurs perspectives professionnelles ont été durablement affectés. L'objet de cet ouvrage pluridisciplinaire est de donner à voir le véritable visage de cette crise en l'analysant au prisme de ses conséquences sur l'emploi et des politiques qui s'y rapportent. Il rassemble des travaux de recherche inédits menés par 20 chercheurs, qui fournissent des outils d'analyse et des clés de compréhension pour éclairer les développements récents.

La première section de cette introduction présente la démarche au cœur de l'ouvrage qui consiste à poser des questions allant au-delà de l'analyse de la conjoncture. La

1) Sciences Po, Centre d'études européennes et Centre d'études de l'emploi.

seconde section rend compte de la pluralité des approches et des méthodes propres aux différents regards disciplinaires et comparatifs que nous avons mobilisés pour y répondre. Enfin, la troisième section introduit la structure de l'ouvrage et l'apport spécifique de chaque chapitre.

1. De la description de la conjoncture à des questions de recherche

Nous présentons ici les questionnements de recherche soulevés par l'étude de la crise et les approches privilégiées dans cet ouvrage, qui vise à dépasser l'analyse conjoncturelle. Les perspectives explorées peuvent être regroupées en quatre ensembles: la description de la crise et de ses manifestations concernant l'emploi, la gestion de la crise par les États au moyen des politiques et instruments d'action publique, les mobilisations d'acteurs spécifiques face à la crise, et enfin l'usage de la conjoncture et l'emploi de la crise.

1.1. Décrire la crise avec les indicateurs statistiques usuels

Quelle crise? De manière conventionnelle, nous parlons de « crise » lorsque la conjoncture défavorable, tant pour la production que pour l'emploi, tend à se prolonger. La crise que nous étudions est en réalité constituée de deux épisodes successifs, celui de 2008-2009 et celui de 2011-2012, séparés par une brève reprise. Nous reprenons ici l'analyse de la Dares (Ananian *et al.*, 2012). En France, le PIB a diminué de 3,9 % entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 1^{er} trimestre 2009. Il a ensuite connu une reprise à partir du 2^e trimestre 2009. Cette contraction a retenti sur l'emploi de manière légèrement différée. La récession de 2008-2009 a engendré une forte baisse de l'emploi entre la fin du 1^{er} trimestre 2008 et la fin du 3^e trimestre 2009. Cela s'est traduit en premier lieu par une baisse des entrées dans l'emploi, qui a touché pour commencer les CDD de manière marquée dès le 1^{er} trimestre 2008, et ensuite seulement par une augmentation des sorties de l'emploi et du chômage à partir du 1^{er} trimestre 2009. La création d'emploi et les salariés en contrats précaires (CDD, intérim) ont été les premiers affectés dès le début de l'année 2008. Entre mi-2008 et mi-2009, c'est au tour des salariés en CDI d'être touchés par les destructions d'emploi. Enfin, c'est à partir de l'été 2008 et jusqu'à l'été 2009 qu'on observe une forte hausse des licenciements. Le chômage, tel que mesuré par les données officielles d'enregistrement, est toutefois resté en deçà des pics que la France a connus au cours des années 1990 (Askenazy et Erhel, 2012), de sorte que le choc est moins marqué que dans d'autres pays européens, ceux du sud bien sûr (Espagne, Grèce, Italie), mais aussi parfois ceux du nord (Royaume-Uni, notamment).

Les recherches présentées dans ce volume se sont principalement intéressées à ce premier épisode de récession. L'horizon temporel de nos recherches est borné par les délais de collecte et de mise à disposition des données statistiques et le temps indispensable à leur analyse. Ainsi, une analyse approfondie des ajustements du marché du travail entre 2008 et 2010 n'est offerte au lecteur qu'en 2012 (voir par exemple, Ananian *et al.*, 2012). De même, pour les travaux s'appuyant sur des enquêtes qualitatives, l'horizon des recherches s'aligne sur le temps nécessaire à la collecte et au traitement

des données issues d'entretiens et d'observations. Les tendances et les phénomènes mis en lumière ont cependant souvent une portée qui s'étend au-delà de la période d'observation proprement dite : ils nous livrent des clés de compréhension dont la validité est plus générale. Les premières années de la crise sont ainsi porteuses d'enseignements et d'éclairages qui permettront d'interpréter les développements ultérieurs.

1.2. Prendre la pleine mesure de la crise de l'emploi

Pour autant, il serait réducteur d'aborder la crise de l'emploi sous le seul angle des destructions d'emploi. Si les effets de la contraction de la demande, de la crise financière et de celle de la dette publique se conjuguent dans une diminution de l'emploi bien identifiable au niveau macroéconomique, il revient au chercheur d'aller au-delà de cette évidence. Il nous importe d'identifier plus finement les bouleversements engendrés sur le marché du travail et la manière dont les statuts, les destins et les trajectoires des individus sont redessinés par ces tendances de fond.

Les ajustements de l'emploi peuvent faire appel à une flexibilité externe (contrats de types CDD ou missions d'intérim non reconduits, licenciements) ou interne (portant sur le temps d'activité ou les salaires). L'ensemble de ces dimensions mérite d'être prise en compte. Une perspective comparée s'appuyant sur les variations institutionnelles entre les pays européens permet d'identifier le rôle des institutions du marché du travail (politiques de l'emploi, droit du travail, arrangements de type chômage partiel ou *kurzarbeit*) dans les trajectoires d'ajustement différenciées (voir Erhel, 2010 et Leschke et Watt, 2010 pour une première approche). Cet angle d'attaque permet d'aller au-delà de la simple observation des différences entre États – même si celle-ci reste un préalable indispensable – en examinant les facteurs et les modalités d'ajustement dans la crise actuelle par rapport aux crises précédentes ainsi que dans différents contextes nationaux. On peut ainsi se demander si la crise actuelle donne lieu à de nouveaux développements ou si elle n'est qu'un accélérateur d'évolutions déjà en cours sur le marché du travail.

Un angle complémentaire consiste à interroger les logiques de différenciation et de segmentation potentiellement à l'œuvre en suivant plusieurs lignes de démarcation. Premièrement, l'emploi atypique est une source de flexibilité mais aussi de segmentation que l'on va étudier *via* le devenir de certaines catégories de salariés : par exemple, les travailleurs en CDD ou en intérim (Leschke, 2010). Deuxièmement, en suivant une ligne sectorielle, il paraît pertinent d'observer l'impact de la crise dans certains secteurs exportateurs, particulièrement exposés à la contraction de la demande mondiale. Enfin, on peut s'intéresser aux destins de différentes catégories d'individus constituant des populations connues comme étant particulièrement vulnérables sur le marché du travail : individus entrant sur le marché du travail (jeunes) ou en fin de carrière (seniors), femmes en activité. Les données microéconomiques fournissent ici une source précieuse pour prendre en compte les caractéristiques, les transitions et les trajectoires individuelles, même si leur délai de mise à disposition n'autorise pas toujours un travail sur les années les plus récentes.

Évaluer l'impact de la crise économique sur l'emploi et le travail implique également de prendre en compte les chances de retour à l'emploi, d'accès à une forme de protection sociale ou un revenu de remplacement pour ceux qui se voient privés d'emploi, soit parce qu'ils font partie des licenciés pour motif économique, soit parce que l'accès au premier emploi ou à un nouvel emploi est rendu plus difficile par la conjoncture. Si les revenus de remplacement concernent la majorité des chômeurs en France ⁽¹⁾, ce n'est pas nécessairement le cas dans les autres États européens.

Il s'agit ainsi d'identifier les individus les plus exposés ou les moins bien protégés face à une incertitude accrue. L'exposition d'un salarié à la crise se définit par l'incertitude pesant sur son emploi, son revenu et ses conditions d'emploi, sa représentation dans les instances de négociation collective. La perspective comparée apporte un éclairage supplémentaire sur le fonctionnement des modèles sociaux européens en mettant en évidence les trajectoires d'ajustement variables dessinées par les types de marchés du travail et les configurations institutionnelles. Enfin, la crise touchant désormais à la fois le secteur privé et le secteur public (ordinairement protégé des aléas de conjoncture, mais exposé à la crise des finances publiques), il convient d'interroger également les dynamiques d'ajustement de l'emploi public.

1.3. Les politiques de l'emploi et du marché du travail entre performances contrastées et remise en cause des modèles établis

Depuis les années 1980, l'apparition puis la persistance du chômage de masse dans les sociétés européennes ont conduit à de multiples inflexions des politiques sociales et de l'emploi, voire à des transformations des systèmes d'État providence établis pour une société de plein emploi. Le tournant de l'activation et la promotion généralisée du modèle de « flexicurité » danois, dont les réalités pratiques restent cependant dans bien des pays fort éloignées de l'exemple emblématique originel, y participent. La manière dont les gouvernements, plus ou moins contraints ou volontaires selon leur situation d'endettement, se saisissent de l'agenda de la crise s'inscrit à la fois dans les configurations historiques des États providence et les traditions nationales de politique économique qui y sont associées, et dans la gestion d'une situation d'urgence où les ressources budgétaires deviennent rares.

On peut donc s'interroger sur le devenir des régimes d'État providence (Esping-Andersen, 1990, Palier 2010) et des modèles nationaux (Dupré *et al.*, 2012) à l'épreuve de la crise. Certains systèmes de protection sociale permettent-ils d'amortir le choc mieux que d'autres, ou ne font-ils que répartir différemment l'incertitude et le coût de la crise ? Comment évaluer cette performance ? Dans la période récente, plusieurs États européens ont adopté des réformes plus ou moins prononcées de leurs politiques de l'emploi. Certains ont-ils pris des mesures d'urgence plus efficaces que d'autres pour limiter ou prendre en charge les conséquences de la crise sur l'emploi ? Ces questions

1) Si l'on englobe l'allocation de recherche d'emploi (ARE), l'allocation de solidarité spécifique (ASS) qui s'y substitue pour les personnes arrivant en fin de droits et le revenu de solidarité active (RSA) qui peut être considéré de fait comme un troisième pilier de l'assurance chômage.

incontournables restent délicates à éclairer. Appréhender l'efficacité relative des modèles sociaux européens face à des tensions accrues, tant sur le marché du travail que sur les finances publiques, ne peut se faire qu'à travers un ensemble de dimensions caractérisant l'impact de la crise sur l'emploi au sens large (voir *supra*), au regard d'objectifs et de choix de société qu'il importe de rendre explicites. Évaluer – au sens strict et rigoureux du terme – la performance des modèles sociaux et donc la capacité des États à faire face à des crises de gravité variable pose toutefois une difficulté méthodologique qu'il n'est pas simple de surmonter.

La manière dont les systèmes d'emploi et de protection sociale prennent en compte, au cours de leurs évolutions récentes, les nouvelles vulnérabilités qui apparaissent en temps de crise mérite également d'être explorée. Dans l'hypothèse où certains types de salariés ont été particulièrement exposés au risque de perdre leur emploi, ont-ils été l'objet de mesures spécifiques de soutien ? Dans le prolongement du constat que les ajustements du marché du travail conduisent à une forme de segmentation en faisant porter le poids de l'ajustement à certaines catégories de salariés dits flexibles plus largement qu'à d'autres, on peut s'interroger sur le degré de protection de ces salariés ou travailleurs plus vulnérables. Le système de protection sociale leur permet-il de faire face individuellement aux nouvelles incertitudes ? Ou s'agit-il d'introduire des marges de flexibilité au niveau macro au détriment de la sécurité des salariés concernés ? Palier et Thelen (2010) ont mis en évidence l'institutionnalisation progressive d'une forte dualisation de la protection sociale liée au statut d'emploi en France et en Allemagne. La conjoncture défavorable a-t-elle remis sur l'agenda la protection des salariés atypiques, ou *outsiders*, ni CDI ni fonctionnaires ? Certains travaux comparés sur les États providence ont montré que l'opposition entre personnes protégées et personnes vulnérables, *insiders* et *outsiders*, est susceptible de se renforcer sous l'effet des mobilisations pour la défense des droits acquis, qui se font parfois au détriment de l'introduction de nouvelles formes de protection visant des catégories de personnes moins à même de se mobiliser collectivement. La dualisation tend ainsi à s'aggraver par le truchement des logiques de représentation et des mobilisations de groupes qui influencent les réformes des politiques publiques et sont susceptibles de conduire à une différenciation croissante des droits, services et prestations (Emmenegger *et al.*, 2012).

Indépendamment de ces objectifs, la soutenabilité des politiques sociales et de l'emploi est devenue une préoccupation majeure du fait de la crise de la dette des États, enjeu de premier plan pour tous les pays européens, même si certains sont plus exposés que d'autres. Comment s'opèrent, le cas échéant, les arbitrages entre la gestion de la crise de la dette et la gestion des conséquences socioéconomiques du ralentissement de l'activité ? On peut supposer que la réduction des dépenses sociales et le retranchement de certains segments de protection sociale obéissent à des logiques de légitimation propres qui se distinguent de celles qui sous-tendaient leur expansion (Pierson, 1994).

La crise du financement des politiques publiques incite les acteurs à repenser les principes et les modalités d'organisation des politiques sociales et de l'emploi. Ce

moment critique où l'on s'écarte des paradigmes jusque-là préexistants (Hall, 1993) ouvre la voie non seulement à une remise en question des dispositifs jugés inefficaces, insoutenables ou trop coûteux, mais aussi à un changement d'orientation des politiques économiques. Les réactions face à la crise s'inscrivent-elles dans le paradigme dominant de politique économique et sociale propre à chaque pays ou contribuent-elles au contraire à le remettre en cause ? Quelles sont les limites que l'on peut observer à la convergence des politiques de rigueur et de relance, notamment dans l'arbitrage entre les deux ? La crise conduit-elle à une remise en cause des modèles sociaux ou au contraire au renforcement de leurs différences ? Que l'on songe à l'exemple emblématique du Danemark, berceau historique de la « flexicurité », où la combinaison entre une indemnisation généreuse du chômage et une activation des demandeurs d'emploi dans une logique d'investissement social a été partiellement remise en cause sous l'effet de la réduction des budgets alloués aux politiques de l'emploi et de la décentralisation de leur gestion (Klindt, 2011). Éclairer ces questions nécessite de se pencher sur l'étude comparée des programmes de lutte contre la crise des États européens de manière à mettre en évidence les revirements éventuels.

1.4. Les mobilisations collectives face à la crise

Les acteurs publics ne sont pas les seuls à se saisir de l'agenda de la crise. Les acteurs sociaux traditionnels, organisations syndicales et patronales, sont à la fois des observateurs directs des manifestations de la crise économique et financière, des témoins des conséquences subies par les entreprises et les salariés, et des acteurs privilégiés des stratégies d'adaptation des entreprises et des États à la conjoncture défavorable. La négociation collective peut permettre d'organiser la flexibilité interne ou externe de l'emploi et des salaires ; elle est ainsi facteur d'ajustement (Freyssinet, 2010 ; Glassner *et al.*, 2011). Dans quelles conditions voit-on émerger des compromis négociés de « gestion de crise » et comment s'articulent-ils avec la régulation et les politiques de l'État d'une part, et les stratégies d'entreprise d'autre part ? Ces questions peuvent être éclairées à différents niveaux (négociations nationales sur l'emploi et la flexibilité, négociations de branche ou d'entreprise). Le niveau de régulation le plus pertinent n'est pas forcément le même d'un pays à l'autre. Il importe donc de clarifier le rôle des partenaires sociaux à la fois dans leur rôle de négociation (comme en Allemagne sur les salaires par exemple) et comme vecteurs de demandes de protection pour faire face à la nécessité d'ajustement et en gérer les conséquences sociales.

À côté de ces modes d'action collective traditionnels apparaissent une demande croissante de protection face aux aléas des marchés financiers, une dénonciation des acteurs tenus pour responsables de la crise, ou encore une protestation massive face aux plans d'austérité et aux coupes budgétaires qu'ils engendrent (par exemple au Royaume-Uni depuis 2010, ou dans une plus large mesure en Grèce face à l'aggravation dramatique de la crise de la dette). Ces formes de protestation collective sont aussi le fait de mouvements sociaux inédits comme celui des « indignés », qui s'organisent de manière autonome à l'écart des acteurs syndicaux en Espagne. Ces mouvements ne sont pas sans

rappeler, par certains aspects, ceux des chômeurs observés depuis la décennie 1990 dans plusieurs États européens (Chabanet et Faniel, 2011). À l'épreuve de la crise, ces mobilisations contribuent à redéfinir les attentes par rapport à l'État.

1.5. L'emploi de la crise : usages, légitimation, délégitimation

Les bouleversements qui affectent les économies et les sociétés ouvrent ainsi la voie à la remise en question des politiques et des modes de régulation existants (Gourevitch, 1986 ; Hall, 1993). Ce contexte peut nourrir une redéfinition des agendas et des priorités (y compris ceux des acteurs sociaux), ou encore servir de terrain favorable à la légitimation de visions auparavant contestées. L'approche sous l'angle des mobilisations nous invite à revenir aux acteurs situés dans leur contexte et à examiner la manière dont ils construisent « la crise ». Plusieurs interrogations peuvent être soulevées dans cette perspective. Comment les acteurs stratégiques que sont les décideurs des politiques publiques et des entreprises se situent-ils par rapport à une conjoncture qu'ils identifient comme défavorable ? Quel(s) usage(s) en font-ils dans leurs processus de décisions, leurs délibérations, l'élaboration de leurs positions ? La narration de la crise est susceptible de jouer un rôle déterminant dans le changement de paradigme de politiques publiques (Hall, 1993). On peut émettre l'hypothèse que la crise sert de levier pour délégitimer les politiques ou les stratégies antérieures, donnant par ricochet plus de légitimité à leurs alternatives. Au-delà de la crise de l'emploi, c'est l'emploi de la crise qui devient ici objet de recherche.

À l'extrême, la crise peut servir de catalyseur à des objectifs qui y trouvent une nouvelle légitimité, que ce soit la rationalisation des finances publiques ou un nouvel interventionnisme. Le renforcement d'un agenda de désengagement de l'État au Royaume-Uni s'inscrit dans la première logique, avec des coupes dans les dépenses sociales et les politiques publiques sans précédent. À l'inverse, l'action des gouvernements face à la crise peut s'inscrire dans des modalités nouvelles s'écartant du paradigme dominant comme l'illustrent par exemple les plans de soutien à l'emploi aux États-Unis.

2. Le défi méthodologique de l'étude de l'objet « crise »

Quelles méthodes et quelles données peut-on mobiliser pour explorer ces questionnements ? Quels sont les outils qui nous permettent de caractériser la crise de l'emploi, à la fois pour prendre la mesure de son ampleur et pour mieux comprendre sa nature ? Cette section rend compte de l'apport des disciplines mobilisées dans cet ouvrage et de l'approche de la comparaison privilégiée dans plusieurs chapitres.

2.1. Ce que les disciplines nous disent de la crise

La démarche pluridisciplinaire est au cœur de notre travail. C'est sans doute la seule à même de rendre compte des dynamiques complexes de l'emploi en temps de crise. Elle s'inscrit dans la tradition des recherches menées au Centre d'études de l'emploi depuis ses origines, en portant une attention marquée à la combinaison des méthodes et au croisement des approches. Elle s'appuie sur la conviction et l'évidence d'une complé-

mentarité entre les regards apportés par les différentes disciplines des sciences sociales pour l'étude d'un même objet. Les contributeurs de l'ouvrage ont cherché à répondre à des interrogations communes dont l'exploration transgresse les frontières disciplinaires pour éclairer les dynamiques de l'emploi et du travail en temps de crise sous différents angles en multipliant les regards et les focales. C'est, nous semble-t-il, le meilleur moyen de rendre compte d'évolutions dont les acteurs, les facteurs et les vecteurs sont en réalité pluriels. Même sans atteindre une interdisciplinarité systématique, la combinaison des approches disciplinaires nous en apprend bien plus sur la nature de cette crise que ces dernières prises isolément.

Ce volume rassemble des travaux de chercheurs en économie, en sociologie, en science politique, en statistique et en droit, investis dans l'étude d'un même objet, l'emploi en temps de crise. Il mobilise un matériau empirique riche et varié : enquêtes emploi, microdonnées longitudinales, indicateurs macroéconomiques en comparaison européenne, enquêtes qualitatives originales menées sur des terrains inédits, sources institutionnelles et juridiques.

Économistes et statisticiens contribuent à identifier l'ampleur de la crise de l'emploi et du travail en utilisant des microdonnées fines pour retracer les trajectoires d'emploi des personnes au cours du temps (Simonnet, Trancart et Danzin, chapitre 1) ou l'évolution de la qualité du travail entre deux périodes (Amossé et Kalugina, chapitre 4). Ils proposent également des outils permettant de mesurer l'utilisation effective des dispositifs d'action publique (Calavrezo et Duhautois, chapitre 8). Enfin, ils fournissent des outils pour modéliser les politiques publiques dans une perspective comparée (Erhel et Levionnois, chapitre 10).

La démarche privilégiée par les travaux de sociologie consiste à se rapprocher au plus près du point de vue des acteurs. Ce sont ici les jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi, dont le chapitre 3 (Sarfati et Vézinat) témoigne des errances par rapport à leurs devenirs professionnels dans un secteur au cœur de la crise. Ce sont également les acteurs de l'action publique. Ce sont enfin, bien sûr, les acteurs de l'entreprise : salariés, managers et acteurs collectifs, notamment syndicaux, qui sont au centre des deux études de cas d'entreprises en crise (Bory et Oeser, chapitre 5, et Jobert et Meixner, chapitre 6). Cette approche par les acteurs recouvre également l'étude de l'action collective des organisations syndicales, patronales, et des gouvernements. À l'intersection de la sociologie des relations professionnelles, de l'analyse institutionnelle et de l'économie politique, le chapitre 7 (Spieser) se place ainsi au niveau « méso » de l'analyse de l'action publique négociée (Groux, 2005), qui façonne les cadres de l'adaptation des entreprises face à la crise.

Dans une optique combinant l'analyse des politiques publiques étudiées pour elles-mêmes et une attention portée à leurs usages et leurs effets en pratique, les chapitres 9 (Dalmasso), 10 (Erhel et Levionnois) et 11 (Dalmasso, Gomel et Serverin) font l'inventaire des revirements d'orientation des politiques de l'emploi et des réformes des instruments juridiques qui y sont liés. Le chapitre 2 (Eydoux) adopte une perspective proche qui met en lumière le lien entre politiques publiques et position des hommes et des

femmes sur le marché du travail. L'analyse juridique et la sociologie du droit viennent par ailleurs nourrir les chapitres 9 et 11. L'histoire récente des dispositifs juridiques d'encadrement du contrat de travail apporte une autre lecture à l'interaction entre action publique et récession économique en étayant la thèse d'une construction sociale de l'idée de crise dès lors que celle-ci devient justification courante du changement des règles (chapitre 11). Les approches disciplinaires, interdisciplinaires et méthodologiques employées dans nos recherches apportent ainsi un éclairage analytique allant au-delà des observations macroéconomiques souvent prédominantes dans l'analyse de la conjoncture.

2.2. Les figures de la crise en France et en Europe : une approche comparée

La crise de l'emploi en France comme la tentation de l'emploi de la crise pour justifier des desseins indépendants de la conjoncture ne sont pas des phénomènes isolés. Au contraire, ce sont des développements que connaissent, à des degrés divers et avec certaines variantes, l'ensemble des pays européens. Certaines de ces évolutions transcendent les frontières nationales. De même, ces développements ne sont pas sans précédents historiques. Nos recherches se sont efforcées de prendre en compte cette dimension. La plupart des chapitres adoptent ainsi explicitement une perspective comparée soit temporelle (avec les épisodes de récession précédents, dans les chapitres 1, 2, 4, 8 et 11), soit géographique (avec d'autres pays européens, notamment l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et le Danemark dans les chapitres 2, 4, 7, 9, 10).

Cette approche comparée nous donne à voir les contrastes et les parallèles que l'on peut observer entre les pays européens et par rapport aux épisodes antérieurs usuellement qualifiés de « crises économiques ». Elle nous permet aussi de mieux caractériser la crise française actuelle par rapport à ces miroirs.

3. Les apports et la structure du livre

En opérant une mise en perspective des développements récents tout en rendant compte de la complexité des dynamiques de l'emploi en période de récession, ce volume nous permet d'affiner la compréhension de cette crise et celle de ses retentissements pour les individus. Cette complexité est d'abord celle des ruptures des trajectoires individuelles d'emploi de catégories de personnes que l'on identifie de manière conventionnelle comme vulnérables : les jeunes et les seniors (Simonnet, Trancart et Danzin, chapitre 1), mais aussi les femmes dont la surexposition au chômage par rapport aux hommes semble paradoxalement reculer au cours de cette crise (Eydoux, chapitre 2). La crise affecte également la manière dont les jeunes en formation conçoivent leur avenir professionnel, qu'ils voient se fermer lorsqu'ils se préparent à un métier particulièrement touché, à l'image de ce que l'on observe dans le secteur de la banque (Sarfati et Vézinat, chapitre 3). Enfin, le salarié au travail lui aussi subit la crise même s'il ne perd pas son emploi. Le chapitre 4 s'emploie à construire des indicateurs pour clarifier les relations complexes entre conditions de travail, qualité du travail et conjoncture (Amossé et Kalugina).

La récession donne lieu à de multiples ajustements, en premier lieu des restructurations d'entreprises. Le regard approfondi des études de cas permet de saisir tous les enjeux de ces « batailles de l'emploi » où se joue la défense des emplois existants contre la fermeture d'usine et la délocalisation répondant à une stratégie de groupe. Si la mobilisation des salariés et de leurs représentants n'est pas une condition suffisante pour assurer le maintien de l'emploi (Bory et Oeser illustrent dans le chapitre 5 une bataille perdue), face à une direction d'entreprise ouverte à la négociation et au dialogue, elle peut permettre d'ouvrir la voie à une issue positive au prix d'une stratégie alternative de reconversion (Jobert et Meixner à propos du cas Bosch, chapitre 6).

La complexité de la crise est aussi celle des interactions entre stratégies d'entreprises et dispositifs d'action publique, ou encore entre réformes et crise. L'ouvrage interroge la manière dont les institutions, les politiques de l'emploi et les instruments traditionnels qui encadrent la relation d'emploi (accords collectifs, contrat de travail) sont mobilisés face à la crise, que ce soit dans les ajustements à l'échelle de l'entreprise (Spieser, chapitre 7; Calavrezo et Duhautois, chapitre 8; Dalmaso, chapitre 9), ou dans la gestion de la montée du chômage à l'échelle de la société (Erhel et Levionnois, chapitre 10). Les comparaisons avec d'autres pays européens s'avèrent particulièrement enrichissantes et montrent le rôle crucial des politiques publiques et des instruments encadrant la flexibilité de l'emploi dans les trajectoires nationales d'ajustement.

Ces investigations soulèvent cependant une autre question : celle de l'emploi de la crise, c'est-à-dire l'instrumentalisation de la conjoncture de crise à la fois dans les stratégies de groupes industriels (Bory et Oeser, chapitre 6) et dans les réformes de l'action publique (Erhel et Levionnois, chapitre 10; Dalmaso, Gomel et Serverin, chapitre 11). Au final, l'évolution des instruments juridiques qui gouvernent la relation d'emploi retrace en soi une histoire des crises de l'emploi (Dalmaso, Gomel et Serverin).

Enfin, c'est la construction même de l'idée de crise que l'ouvrage interroge au plus près du vécu des salariés confrontés à la fermeture d'établissements (Bory et Oeser; Jobert et Meixner), ou à travers la manière dont les jeunes qui se destinent aux métiers de la banque voient s'assombrir leurs perspectives et repensent leurs ambitions professionnelles (Sarfati et Vézinat).

Ces contributions sont regroupées en trois parties qui structurent l'ouvrage. La première traite de l'état de la crise de l'emploi en se concentrant sur les catégories de personnes représentant des vulnérabilités particulières. La deuxième porte sur la bataille pour la sauvegarde de l'emploi au moment critique de la crise au sein de l'entreprise. La troisième, pour finir, s'intéresse aux instruments d'action publique, à leurs usages, à leurs transformations, et aux transformations qu'ils mettent en lumière.

BIBLIOGRAPHIE

- Ananian S., Debauche E., Prost C., « L'ajustement du marché du travail français pendant la crise de 2008-2009 », *Dares analyses*, n° 40, 2012.
- Askenazy P., Erhel C., « The French Labour Market and the (not so) Great Recession », *CES.Ifo, DICE Report*, 2/2012, pp. 7-13, 2012.
- Chabanet D., Faniel J., *The Mobilization of the Unemployed in Europe. From Acquiescence to Protest?* New York, Palgrave, 2011.
- Danzin E., Simonnet V., Trancart D., « Quels effets de la crise sur les trajectoires professionnelles des jeunes? », Centre d'études de l'emploi, *Connaissance de l'emploi*, n° 82, 2011.
- Dupré M., Giraud O., Lallement M., *Trajectoires des modèles nationaux. État, démocratie et travail en France et en Allemagne*, Bruxelles, Peter Lang, 2012.
- Groux G., « L'action publique négociée. Un nouveau mode de régulation? Pour une sociologie politique de la négociation », *Négociations*, 2005/1, n° 3, pp. 57-70, 2005.
- Emmenegger P., Häusermann S., Palier B., Seeleib-Kaiser M., *The Age of Dualization. The Changing Face of Inequality in Deindustrializing Societies*, New York, Oxford University Press, 2012.
- Erhel C., « Les politiques de l'emploi en Europe : quelles réactions face à la crise? », Centre d'études de l'emploi, *Document de travail*, n° 129, 2010.
- Esping-Andersen G., *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Cambridge, Polity Press, 1990.
- Freyssinet J., « Tripartite Responses to the Economic Crises in the Principal West Europe Countries », *Dialogue, Working Paper* n° 12, Geneva, ILO, 2010.
- Glassner V., Keune M., Marginson P., « Collective Bargaining, Trade Unions and the Crisis », *Transfer* 17:3, pp. 303-322, 2011.
- Gourevitch P., *Politics in Hard Times. Comparative Responses to International Economic Crises*, Ithaca, Cornell University Press, 1986.
- Hall P., « Policy Paradigms, Social Learning and the State: The Case of Economic Policy-making in Britain », *Comparative politics*, 25:3, pp. 275-296, 1993.
- Klindt M. P., « Beyond Flexibility: Labour Market Policy Adjustments and Welfare Reform in Denmark in the Wake of the Financial Crisis », Présentation à la maison des sciences économiques, Paris, 27 mai 2011.
- Leschke J., « The Segmentation Potential of Non-standard Employment », *International Journal of Manpower*, 30:7, pp. 692-715, 2009.
- Leschke J., Watt A., « How do Institutions Affect the Labour Market Adjustment to the Economic Crisis in Different EU Countries? », ETUI, Working paper 2010.04, 2010.
- Palier B., ed, *A Long Goodbye to Bismarck? The Politics of Welfare Reform in Continental Europe*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2010.
- Palier B., Thelen K., « Institutionalizing Dualism: Complementarities and Change in France and Germany? », *Politics & Society*, 39, pp. 3-39, 2010.
- Pierson P., *Dismantling the Welfare State? Reagan, Thatcher, and the Politics of Retrenchment*, Cambridge, CUP, 1994.

